

Paris, le 10 mars 2011

INFORMATION PRESSE – INFORMATION PRESSE – INFORMATION PRESSE – INFORMATION PRESSE

Pesticides : On ne s'empoisonne pas en mangeant !

Les produits de protection des plantes (ou pesticides) n'ont jamais été aussi présents dans l'actualité. Articles, livres, tribunes, documentaires, reportages, stigmatisent les industriels et l'agriculture et font croire aux Français qu'ils « s'empoisonnent aux pesticides » en mangeant. Ce message est faux, comme le confirment encore les récents plans de contrôles français ou européens, et d'autant plus dangereux qu'il est en opposition totale avec les recommandations nutritionnelles et d'équilibre alimentaire. S'il existe des questions légitimes sur les pesticides, il n'est pas raisonnable de faire peur aux consommateurs alors que leur sécurité sanitaire n'a jamais été aussi bien prise en charge.

L'Union des Industries de la Protection des Plantes et ses adhérents rappellent que, depuis 50 ans, ils s'appuient sur l'évolution des connaissances scientifiques et n'ont de cesse de travailler pour améliorer les produits et encourager les bonnes pratiques. Par ailleurs, l'agriculture n'est plus aujourd'hui celle des années 70 : les agriculteurs français sont de véritables professionnels, experts agronomes et chefs d'entreprises responsables.

Une réglementation renforcée, une innovation constante pour des produits plus sûrs

L'agriculture française s'est profondément modernisée en un demi-siècle. Les professionnels du secteur disposent aujourd'hui d'outils plus performants et plus sûrs parce que la science a évolué et la réglementation s'est renforcée.

Les produits de protection des plantes sont des outils indispensables aux agriculteurs. Leur mise sur le marché et les conditions de leur utilisation sont strictement contrôlées. Concernant l'encadrement réglementaire par exemple, les exigences de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques se sont enrichies et complétées au gré de l'évolution des connaissances scientifiques. **Désormais, le niveau de sécurité de l'utilisateur et des consommateurs vis-à-vis des pesticides en Europe est le plus élevé au monde :**

- **Avant 1965 : 1^e génération de l'évaluation** : Seules des études de toxicité à court terme sur le rat sont nécessaires pour homologuer un produit
- **1965-1993 : 2^e génération de l'évaluation** : Renforcement continu des exigences. Les effets potentiels à long terme sur la santé (reproduction, cancérogenèse, résidus...) et sur l'environnement (organismes aquatiques, abeilles...) sont évalués
- **1993-2011 : 3^e génération de l'évaluation** : Nouveaux critères introduits sur la santé et l'environnement. Seule 1 molécule sur 140 000 découvertes en laboratoire pourra être autorisée
- **À partir de 2011 : 4^e génération de l'évaluation** : Règlement européen 1107/2009, qui renforce encore les critères : plus de 300 études demandées, nécessitant 10 ans de travail et 250 millions d'investissement par molécule mise sur le marché

Aujourd'hui, 74% des molécules disponibles au début des années 90 ne sont plus sur le marché.

Cette exigence réglementaire va de pair avec le travail d'innovation sur les molécules pour proposer aux professionnels des produits plus sûrs, plus efficaces et respectueux de l'environnement. Ainsi, le **facteur de sécurité des produits a été multiplié par 150 entre 1950 et 2000**. Cette évolution reflète la réduction des doses homologuées à l'hectare et l'amélioration des profils toxicologiques et environnementaux des molécules.

Pour autant, le travail déjà accompli ne doit pas s'arrêter là : il existe encore des marges de progrès à accomplir. Les industriels y travaillent, dans un souci de responsabilité vis-à-vis des agriculteurs et des consommateurs.

Cette même responsabilité a encouragé l'UIPP et ses adhérents à poursuivre, en parallèle de cette amélioration continue des produits, l'accompagnement et la formation des agriculteurs aux conditions d'utilisation de ces produits.

Accompagner les progrès scientifiques grâce à l'évolution des pratiques

Depuis quelques années, la filière agricole s'engage dans la voie d'une agriculture plus raisonnée. L'UIPP est fière d'être à l'initiative de chantiers partagés par beaucoup d'acteurs :

- **1993 : Soutien de l'UIPP au concept d'agriculture raisonnée.** Entre 2001 et 2009, l'utilisation de pesticides a diminué de 36%. Cette diminution, allée de meilleures connaissances agronomiques, permet aux agriculteurs de préserver leurs rendements en utilisant les pesticides au bon moment et à la juste dose.
- **2001 : Lancement d'Adivalor*** : première filière française ayant permis l'organisation volontaire de gestion et traitement des déchets liés à l'utilisation des pesticides (produits inutilisés, valorisation des emballages vides...). Cette filière française est aujourd'hui la référence et l'exemple à suivre au niveau européen, avec un taux de collecte de 73% (66% en 2009) et de recyclage de 27% (15% en 2009).
- **2005 : L'UIPP lance « l'École des Bonnes Pratiques »** : 15 000 agriculteurs ont déjà été formés sur l'utilisation à bon escient des produits phytopharmaceutiques. Ce type de formation est aujourd'hui devenu obligatoire (via le « Certiphyto »).
- **2010 : Lancement d'une campagne de sensibilisation pour prévenir le risque professionnel lié à l'utilisation de pesticides**, toute la filière agricole est aujourd'hui partenaire des campagnes.

Face aux enjeux alimentaires mondiaux et à la hausse des prix des matières premières agricoles, l'UIPP et ses adhérents réaffirment que les produits de protection des plantes sont plus que jamais utiles dans l'optique d'une agriculture durable. En effet, en protégeant les récoltes contre les maladies (champignons...), les insectes et les mauvaises herbes, ces produits permettent aux agriculteurs d'obtenir des récoltes régulières, de préserver la qualité des denrées alimentaires et d'assurer un approvisionnement des étals à un coût raisonnable pour le consommateur.

L'UIPP prend part au débat et fait entendre sa voix

Le débat sur les pesticides est tout à fait légitime. L'UIPP et ses adhérents regrettent cependant que les efforts réels de la filière agricole soient minimisés au profit de polémiques dangereuses et injustes.

Elles sont dangereuses car elles laissent à penser que l'assiette du consommateur est empoisonnée. Elles sont injustes car elles ne reflètent pas la réalité du monde industriel et agricole d'aujourd'hui. Certes, il reste des pratiques critiquables et des marges de progrès existent encore. Mais parler uniquement de ces « mauvaises pratiques » stigmatise malheureusement l'ensemble de la filière, et décourage tous ceux qui font des efforts au quotidien et sont moteurs dans les démarches de progrès.

Les industriels de la protection des plantes mettent sur le marché des produits utiles, et toujours plus sûrs. « Acteurs responsables, nous sommes fiers de contribuer à la production durable de l'agriculture française ».

* ADIVALOR : Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la valorisation des déchets agricoles

À propos de l'UIPP :

L'UIPP, Union des Industries pour la Protection des Plantes, représente les fabricants de produits phytopharmaceutiques en France, appelés couramment pesticides, destinés à protéger les cultures contre les insectes nuisibles, les maladies et les mauvaises herbes.

Contact presse :

Pierre Le Texier – 01 42 12 76 61 – pletexier@proteines.fr